

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 23/09/2021

La séance débute à 20H30

**Présents:** , Aurélien Bielsa, Aline Degeilh , Jean Francis Barraud, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Isabelle Bodineau, , Robert Marchand

Excusés : , Mélodie Pareau, Bruno Watrin, Alain Alric,  
Secrétaire de séance: Agnès

## Ordre du jour :

- 1 Subvention au CCAS
- 2 Participation financière au SIVOM du PLANTAUREL
- 3 Renforcement du réseau BT à Ruquet.
- 4 Point sur les travaux en cours
- 5 Candidature poste de Secrétaire de Mairie
- 6 Questions diverses et informations

## Conseil municipal :

### 1 Subvention au CCAS :

Comme prévu au budget, nous devons verser la subvention de 5000€ au CCAS, Il faut donc une délibération en ce sens.

**Délibération à l'unanimité : accord d'une subvention de 5000€**

### 2 Participation financière au SIVOM du PLANTAUREL :

Le SIVOM rencontre des difficultés de trésorerie liées aux retards de versement des aides CAF, à la disparition des contrats aidés remplacés par des CDD et CDI qui impliquent des charges supérieures.

La participation des communes au budget du SIVOM est d'environ 15000€

**Délibération à l'unanimité : accord du versement de la subvention de 5464€**

Réflexion en cours au SIVOM pour le calcul de la répartition qui pourrait se faire en fonction du nombre d'habitant.

Par ailleurs, les parents des autres communes souhaiteraient que l'aide accordée à PAILHES pour le paiement de la cantine soit généralisé au SIVOM. Il faudrait proposer au SIVOM d'inclure cette aide dans ce budget en augmentant d'autant la participation des communes pour des raisons d'équité et de soutien aux familles.

Le projet ECOLE à PAILHES doit faire l'objet d'un prochain CM afin de poser les choix les plus opportuns et réalistes.

### **3 Renforcement du réseau Basse Tension à Ruquet :**

Ces travaux sont assumés par le Syndicat en totalité, nous devons voter notre accord pour inscrire ces travaux au programme afin qu'ils puissent être réalisés.

**Délibération à l'unanimité : accord**

### **4 Point sur les travaux en cours**

**Ecole et cantine** : la chaudière de l'école doit être installée à compter du 15 octobre, pendant les vacances de toussaint.

Pour la cantine : nous avons deux devis très différents, un de Labatut de 23000€ et un de Boudene de 12540€ pour le placo et l'isolation. Les choix et coûts des matériaux utilisés sont très différents.

Il faudrait peut-être envisager en même temps l'installation d'une pompe à chaleur pour remplacer le chauffage, et la remise en état de l'électricité.

Des devis complémentaires vont être demandés.

Nous pourrions solliciter des subventions pour ces travaux à hauteur de 80% Soit 30% de la Région, 10 du département, 20 du SDE, et 20 sur la DETR.

A voir : pendant les travaux, les enfants pourraient être accueillis pour la cantine dans la salle des associations.

**Salle associative** : les travaux ont pris du retard lié à l'approvisionnement en matériaux, il faut prévoir 2 à 3 mois de plus. Le gros œuvre est fait, l'électricité et le placo vont être réalisés en octobre.

**Passerelle** : les études de sol sont finies. Il faut descendre à 6m pour trouver un sol suffisamment dur. Il est prévu de poser deux piliers pour fixer la passerelle. Les appels d'offres vont avoir lieu.

Du bois est commandé à la scie mobile pour avoir les planches qui recouvriront l'ouvrage.

### **5 Candidature poste de Secrétaire de Mairie :**

Nous avons reçu 5 candidatures et deux autres devraient arriver ces jours-ci.

Jean-François a préparé une grille de notation sur les critères à retenir.

Nous souhaitons prioriser les candidatures en fonction de l'expérience dans le poste et la capacité à être opérationnel rapidement (connaissance et pratique des logiciels et du contexte local), de la disponibilité (demande de 20€ / semaine) pour garder la mairie ouverte tous les jours et de la motivation.

Après un premier tri pour examiner les candidatures sur dossier, nous organiserons un entretien à compter du 4 octobre (délai légal à respecter).

Le jury sera composé de Yvon, Aurélien, Isa et Agnès.

### **6 Questions diverses et informations :**

**Ecole de musique de Caroline** : elle demande s'il est possible d'obtenir un soutien financier de la part de la mairie. Elle devra déposer un dossier de demande en présentant son projet, le nombre d'élèves adultes et enfants et le budget.

**La lauseta** : cette association des parents d'élèves de la Calendretta nous sollicite pour organiser à Pailhès sa fête de fin d'année scolaire.

La date prévue est le 18 juin 2022.

Après débat, nous donnons un avis favorable en demandant aux organisateurs de rencontrer à l'avance les responsables des animations (respect des consignes, parking, circulation, contributions des producteurs locaux, envisager le maintien du chapiteau jusqu'au 21 pour la fête de la musique....)

### **« Faites de l'habitat » 16 octobre 2021 :**

Les flyers sont en cours d'élaboration pour présenter cette animation.

Marché des savoirs faire, cette animation réunira des stands divers : scie mobile, construction de briques en terre, équarrissage à la hache, presse de jus de pomme, tourneur sur bois, alambic de plantes....

Les partenaires pressentis sont : CAUE, Communauté des communes, Bureau d'étude du PLUI, DDT, PNR...

L'animation dirigée par Yohann comprendra des temps de recueils d'idée et de demande auprès des participants et des temps d'échanges public/institutionnels des conférences.

Des boissons et repas à emporter seront prévus sur place.

**PLUI** : le diagnostic est fini, nous entrons dans la phase de l'élaboration du plan d'aménagement. Un dossier nous est soumis pour réfléchir ensemble au sein du CM et rendre notre avis pour le 15/10/21.

Il est demandé à chacun de faire passer ses observations à Agnès avant le 3 octobre pour qu'elle en fasse une synthèse. Lors de notre prochain conseil le 7 octobre nous finaliserons ce document.

**Bulletin municipal** : pensez à envoyer rapidement à Mélodie vos contributions pour l'édition prochaine.

**Chartre des jardins partagés** : approbation du document proposé par Nina et Elsa avec deux remarques :

Une précision sur l'interdiction des produits prohibés

L'adhésion au Foyer Rural demandée à tous les utilisateurs (parcelles privées ou collective)

**Foyer Rural** : Un nouveau bureau à été élu avec Isabelle Mojica, Marie Lucas, Armelle Pouget et Sylviane Raffanel.

**Aménagement de la Lèze** : la destruction des espaces bétonnés est prévue en octobre.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30